

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GRENADE-SUR-GARONNE
Séance du 4 juillet 2023**

Le mardi 04.07.2023, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Grenade, régulièrement convoqués, se sont réunis sous la présidence de M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Etai^{ent} présents :

M. DELMAS Jean-Paul, Maire de Grenade.

Mme MOREL CAYE Françoise, M. NAPOLI François, M. VIDONI-PERIN Thierry, Mme TAURINES Anna, Maires Adjointes.

Les conseillers municipaux :

Mme AUREL Josie, M. LOQUET Pierre, M. CAUBET Christian, Mme D'ANNUNZIO Monique, M. MONBRUN René, Mme GENDRE Claudie, M. BEN AÏOUN Henri, Mme MERLO SERVENTI Catherine, M. BOURBON Philippe, M. PEEL Laurent, Mme MOREEL Valérie, Mme MANZON Sabine, Mme IBRES Laetitia, Mme VIDAL Aurélie.

Représentés : M. XILLO Michel (par M. BOURBON), M. MARTINET Florent (par M. DELMAS), Mme LOUGE Monique (par Mme MANZON).

Absents ou excusés : Mme BOULAY Dominique, Mme BRIEZ Dominique, Mme GARCIA Hélène, M. MILLO-CHLUSKI Romain, M. POCHON Pascal.

Secrétaire : M. MONBRUN René

Délibération n° 60-2023.

Admissions en non-valeur.

Mme MOREL CAYE, Adjointe au Maire déléguée aux finances, expose :

La Trésorerie de Grenade propose au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur la somme de **28.20 €** qu'elle n'a pu recouvrer et qui concerne les exercices 2021 et 2022 (réf. : liste n° 5417260812 du 27.01.2023).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord et décide d'admettre en non-valeur cette somme.

Le Secrétaire,
René MONBRUN



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul DELMAS,

